



Municipalité rurale de Montcalm

Procès-verbal

Réunion ordinaire du conseil d'avril - le 15 mai 2024 à 8 h 30

Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Municipalité rurale de Montcalm, tenue aux bureaux municipaux, au village de Letellier, en la province du Manitoba, le 15 mai 2024 à 8 h 30.

| | |
|------------------------------|-----------------|
| présents : préfet | Paul Gilmore |
| conseiller | Paul Sabourin |
| | Harold Janzen |
| | Émile Rémillard |
| | Jean Barnabé |
| | Louis Duval |
| directrice générale | Jolene Bird |
| directrice générale adjointe | Katherine Roy |

Si un point est inscrit à l'ordre du jour mais ne figure pas au procès-verbal correspondant, cela signifie qu'aucun rapport n'a été présenté.

1 Ouverture de la réunion / Opening of Meeting

Le préfet Paul Gilmore a déclaré la réunion ouverte à 8 h 20.

2 Adoption de l'ordre du jour / Adoption of Agenda

N° de résolution : 24 074

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Émile Rémillard

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion du 15 mai 2024 soit par la présente adopté tel qu'amendé par le conseil.

ADOPTÉE

3 Adoption du procès-verbal / Adoption of Minutes

N° de résolution : 24 075

Proposée par : Harold Janzen

Appuyée par : Paul Sabourin

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la dernière réunion ordinaire du 17 avril 2024 soit adopté tel que présenté au conseil.

ADOPTÉE

4 Finances - liste des comptes à approuver / Finance - List of Accounts for Approval

N° de résolution : 24 076

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU QUE le rapport du comité des finances soit adopté tel que présenté et que les factures soient payées par la directrice générale comme suit :
du chèque n° 20240483 au chèque n° 20240607

Total : 534 712,33 \$

ADOPTÉE

4.1 États financiers / Financial Statement

N° de résolution : 24 077

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte les états financiers du 30 avril 2024 tels que présentés.

ADOPTÉE

4.2 Rapport sur les réserves / Reserve Report

4.3 Rapport sur les heures supplémentaires / Overtime Report

4.4 Rapport sur les permis de construction / Building Permit Report

5 Dérogations, usages conditionnels et autres audiences / Variations, Conditional Use and other Hearings

5.1 Audience publique sur ordre de dérogation V1/24 - ouverture - 9 h / Variation Order V1/24 Public Hearing - Opening - 9 a.m.

N° de résolution : 24 078

Proposée par : Émile Rémillard

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU QUE le conseil suspende sa réunion ordinaire et qu'il se réunisse en audience publique pour la demande d'ordre de dérogation V1.24

ADOPTÉE

5.2 Audience publique sur ordre de dérogation V1/24 – clôture / Variation Order V1/24 - Public Hearing - Closing

N° de résolution : 24 079

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU que l'audience publique pour la demande d'ordre de dérogation V1/24 soit close.

ADOPTÉE

5.3 Ordre de dérogation V1/24 - décision / Variation Order V1/24 - Decision

N° de résolution : 24 080

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Louis Duval

ATTENDU QUE Donald Sabourin, propriétaire enregistré du lot riverain 198, zoné AG (Agriculture) a fait une demande pour modifier la marge de recul minimale pour une cour latérale de 15 pieds à 0 pied afin de légaliser l'emplacement du garage existant;

IL EST RÉSOLU que la demande de dérogation n° V1/2024 soit APPROUVÉE sans condition.

ADOPTÉE

6 Délégations / Delegations

présents : Oliver Prusina - Bureau d'évaluation de Morden. Propriétaire : Réal Tétrault

6.1 Présentation de l'évaluation fiscale - Oliver Prusina - 9 h 10

M. Prusina a comparu devant le conseil pour passer en revue les changements de l'évaluation 2025 à venir dans la municipalité.

7 Projets de règlements / By-laws Proposed

7.1 Règlement 851/24 - Prélèvement pour service spécial de matières du recyclage - 2^e lecture

N° de résolution : 24 081

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Paul Sabourin

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement n° 851/24 sur le prélèvement pour service spécial relatif à la collecte et au traitement des matières du recyclage soit adopté en DEUXIÈME lecture tel qu'amendé.

ADOPTÉE**7.2 Règlement 851/24 - Prélèvement pour service spécial de matières du recyclage - 3^e lecture****N° de résolution : 24 082****Proposée par : Louis Duval****Appuyée par : Harold Janzen**

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement n° 851/24 sur le prélèvement pour service spécial relatif à la collecte et au traitement des matières du recyclage soit adopté en TROISIÈME lecture et ADOPTÉ.

| nom | pour | contre | abstention | absent |
|-----------------|------|--------|------------|--------|
| Jean Barnabé | ✓ | | | |
| Louis Duval | ✓ | | | |
| Paul Gilmore | ✓ | | | |
| Harold Janzen | ✓ | | | |
| Émile Rémillard | ✓ | | | |
| Paul Sabourin | ✓ | | | |

ADOPTÉE**7.3 Règlement 852/24 - Prélèvement pour service spécial de collecte des déchets - 2^e lecture****N° de résolution : 24 083****Proposée par : Émile Rémillard****Appuyée par : Paul Sabourin**

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement n° 852/24 sur le prélèvement pour service spécial relatif à la collecte des déchets soit adopté en DEUXIÈME lecture tel qu'amendé.

ADOPTÉE**7.4 Règlement 852/24 - Prélèvement pour service spécial de collecte des déchets - 3^e lecture****N° de résolution : 24 084****Proposée par : Paul Sabourin****Appuyée par : Louis Duval**

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement n° 852/24 sur le prélèvement pour service spécial relatif à la collecte des déchets soit adopté en TROISIÈME lecture et ADOPTÉ.

| nom | pour | contre | abstention | absent |
|---------------|------|--------|------------|--------|
| Jean Barnabé | ✓ | | | |
| Louis Duval | ✓ | | | |
| Paul Gilmore | ✓ | | | |
| Harold Janzen | ✓ | | | |

Émile Rémillard ✓
Paul Sabourin ✓

ADOPTÉE

7.5 Règlement n° 853/24 sur les taux d'imposition 2024 - 2^e lecture

N° de résolution : 24 085

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Harold Janzen

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement n° 853/24 sur les taux d'imposition pour l'année 2024 soit adopté en DEUXIÈME lecture tel qu'amendé.

ADOPTÉE

7.6 Règlement n° 853/24 sur les taux d'imposition 2024 - 3^e lecture

N° de résolution : 24 086

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Émile Rémillard

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement n° 853/24 sur les taux d'imposition pour l'année 2024 soit adopté en TROISIÈME lecture ET ADOPTÉ.

| nom | pour | contre | abstention | absent |
|-----------------|------|--------|------------|--------|
| Jean Barnabé | ✓ | | | |
| Louis Duval | ✓ | | | |
| Paul Gilmore | ✓ | | | |
| Harold Janzen | ✓ | | | |
| Émile Rémillard | ✓ | | | |
| Paul Sabourin | ✓ | | | |

ADOPTÉE

8 Rapport sur les comités / Report on Committees

8.1 Rapport du directeur des travaux publics / Public Works Manager Report

N° de résolution : 24 087

Proposée par : Harold Janzen

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte le rapport du directeur des travaux publics du 15 mai 2024 tel que présenté.

ADOPTÉE

8.2 Comité du projet d'atténuation des effets du chemin St. Mary's / Mary's Road Mitigation Project Committee

Le projet fait actuellement l'objet d'un appel d'offres, rien à signaler.

8.3 Comité de l'OMU / EMO Committee

Rien à signaler.

8.4 Comité du D. u. I. / LUD Committee

Rien à signaler.

8.5 Pembina Valley Water Co-op

Le préfet Paul Gilmore a présenté une brève mise à jour verbale.

8.6 Rapport du comité de l'AMBM / AMBM Committee Report

La correspondance mensuelle du comité a été mise à disposition pour consultation.

8.7 Comité du projet d'aide à la vie autonome / Assisted Living Project Committee

Le procès-verbal de la dernière réunion a été fourni. Le conseiller Harold Janzen a présenté une mise à jour verbale.

8.8 District hydrographique de la vallée de la Pembina / Pembina Valley Watershed District

Le conseiller Jean Barnabé a présenté une mise à jour verbale.

8.9 District hydrographique Seine-Rats-Roseau / Seine Rat Roseau Watershed District

Le conseiller Harold Janzen a présenté une mise à jour verbale et le procès-verbal de la dernière réunion a été déposé pour examen.

8.10 Caucus RPGC 75 / PTH 75 Caucus

Rien à signaler.

9 Rapports des groupes subordonnés / Reporting Entity Reports

9.1 Parcs et loisirs Saint-Jean / St. Jean Parks & Rec

Le conseiller Paul Sabourin présente un rapport verbal sur les activités du service des parcs et loisirs.

9.2 Letellier Athletics Association

Letellier Athletics organisera son AGA les 21.24 mai à 19 h à la salle communautaire de Letellier.

9.3 Centre culturel et communautaire de Saint-Joseph

Rien à signaler.

9.4 Musée Saint-Joseph Museum

Le Musée de Saint-Joseph organisera son Festival annuel du patrimoine les 8 et 9 juin 2024.

9.5 Bibliothèque Montcalm Library

Le procès-verbal a été mis à disposition pour consultation.

9.6 Paradis

Le procès-verbal a été mis à disposition pour consultation.

9.7 District des mauvaises herbes Valley / Valley Weed District

La directrice générale Jolene Bird a présenté une mise à jour verbale.

10 Correspondance / Correspondence

10.1 Correspondance - action requise / Correspondance - Action Required

10.1.1 Plan d'accessibilité de la M.R. de Montcalm

N° de résolution : 24 088

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Paul Sabourin

IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte le Plan financier tel que présenté.

ADOPTÉE

10.1.2 Plan d'accessibilité de la MR de Montcalm - Politique de service à la clientèle

N° de résolution : 24 089

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU QUE la M.R. de Montcalm adopte la Politique G/A-036 sur la norme d'accessibilité en service à la clientèle telle que présentée.

ADOPTÉE

10.1.3 Plan d'accessibilité de la MR de Montcalm - Norme d'accessibilité pour l'emploi

N° de résolution : 24 090

Proposée par : Émile Rémillard

Appuyée par : Harold Janzen

IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte la norme d'accessibilité pour l'emploi telle que présentée.

ADOPTÉE

10.1.4 Plan d'accessibilité de la MR de Montcalm - norme d'accessibilité pour l'emploi - plans personnalisés

N° de résolution : 24 091

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Jean Barnabé

IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte la norme d'accessibilité pour l'emploi telle que présentée.

ADOPTÉE

10.1.5 Comité de la région Est de l'AMM

10.1.6 Accord et projet du CDEM

N° de résolution : 24 092

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Louis Duval

ATTENDU QUE l'AMBM et le CDEM travaillent à un projet visant à renforcer le marché du travail dans les municipalités rurales bilingues et ont demandé l'aide de la M.R. de Montcalm;

ATTENDU QUE la M.R. de Montcalm fournira un répertoire d'entreprises au CDEM et travaillera avec le CDEM pour déterminer les besoins des entreprises locales en matière d'emploi;

ATTENDU QUE, conjointement avec l'accord, le CDEM fournira à la M.R. de Montcalm une subvention de 11 000 \$ pour les coûts de développement économique, que la M.R. devra évaluer;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve l'accord et ordonne à la directrice générale de travailler avec le CDEM comme il se doit pour remplir les obligations de l'accord.

ADOPTÉE

10.1.7 Demande par la M.R. de Sainte-Anne de soutien à la résolution - drainage provincial

N° de résolution : 24 093

Proposée par : Harold Janzen

Appuyée par : Émile Rémillard

ATTENDU QUE la province du Manitoba possède des infrastructures de drainage à de nombreux endroits dans la province du Manitoba;

ATTENDU QUE la province du Manitoba est responsable de l'entretien et de la maintenance de ces infrastructures de drainage;

ATTENDU QUE l'absence d'entretien continu de ces systèmes de drainage entraîne un refoulement ou un goulot d'étranglement des eaux courantes;

ATTENDU QUE chaque municipalité où se trouve l'infrastructure de drainage provinciale dépend de ces systèmes d'infrastructure de drainage pour le fonctionnement efficace et continu des systèmes de drainage municipaux qui se jettent dans les infrastructures de drainage provinciales;

IL EST DONC RÉSOLU DE demander à l'AMM de faire pression sur le gouvernement du Manitoba pour qu'il veuille à ce que les réseaux de drainage

appartenant à la province soient mis à jour de manière à permettre un écoulement continu et efficace des eaux de ruissellement et des eaux de pluie des réseaux de drainage municipaux vers les réseaux de drainage provinciaux et à travers ceux-ci.

ADOPTÉE

10.1.8 Demande par la M.R. de Sainte-Anne de soutien à la résolution - amendes pour l'application des règlements municipaux

N° de résolution : 24 094

Proposée par : Louis Duval

Appuyée par : Paul Sabourin

ATTENDU QUE l'article 2 du Règlement sur l'exécution des règlements municipaux (R.M. 116/2016), un règlement de la *Loi sur les contraventions municipales*, c. M 245 de la C.P.L.M., prévoit que la peine administrative maximale qu'une municipalité peut imposer à l'égard d'une contravention désignée est de 1 000 \$;

ATTENDU QUE le Règlement sur l'exécution des règlements municipaux est en vigueur depuis le 8 août 2016, sans augmentation inflationniste de la peine maximale permise;

ATTENDU QUE l'indice des prix à la consommation a augmenté de 7,8 % en 2022 au Manitoba, après des années d'augmentation allant de 0,5 % à 3,3 % selon le Bureau des statistiques du Manitoba;

ATTENDU QUE les règlements établis en vertu de la *Loi sur les infractions provinciales* ne sont pas limités à cette amende maximale de 1 000 \$ pour des infractions identiques;

ATTENDU QUE les municipalités doivent supporter le coût croissant de la fourniture de services d'exécution des règlements, aux dépens des contribuables en général, lorsque les montants ne peuvent pas être entièrement recouverts par le biais d'amendes;

IL EST DONC RÉSOLU QUE l'Association des municipalités du Manitoba soit priée de faire pression sur la province du Manitoba pour qu'elle révisé l'article 2 du Règlement sur l'exécution des règlements municipaux en ce qui concerne l'amende maximale imposable en vertu de la *Loi sur les contraventions municipales*.

ADOPTÉE

10.1.9 Accord sur les routes frontalières avec la M.R. De Rhineland

N° de résolution : 24 095

Proposée par : Paul Sabourin

Appuyée par : Jean Barnabé

ATTENDU QUE Montcalm et Rhineland souhaitent officialiser leur accord de partage des routes limitrophes en ce qui concerne l'entretien et les projets en immobilisations;

ATTENDU QUE plusieurs devis ont été reçus et examinés par le directeur des travaux publics de Montcalm;

IL EST DONC RÉSOLU QUE le conseil accepte d'approuver l'accord sur les routes frontalières avec la municipalité de Rhineland, tel que présenté;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le préfet et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents requis.

ADOPTÉE

10.2 Correspondance - reçue à titre d'information / Correspondence - Received as Information

| de | sujet |
|----------------------------------|--|
| Ministre des Transports | Transport Canada - réponse à la résolution de l'AMM |
| Ministre des Finances | Finance MB - réponse à la résolution de l'AMM |
| FCM | FCM - réponse à la résolution de l'AMM |
| Ministre du DÉIC | DÉIC MB - réponse à la résolution de l'AMM |
| Ministre de l'EC | EC MB- réponse à la résolution de l'AMM |
| Ministre de la Justice | Justice MB - réponse à la résolution de l'AMM |
| Ministre de l'ÉPF | ÉPF MB - réponse à la résolution de l'AMM |
| Ministre de l'Agriculture | Agriculture MB - réponse à la résolution de l'AMM |
| Ministre du LLCDLCI | LLCDLCI MB - réponse à la résolution de l'AMM |
| OMU | OMU MB - réponse au plan d'urgence |
| M.R. de Montcalm | lettre au résident - demande de réponse |
| PEMVP | 12 septembre 2023 - notes |
| CDEM | correspondance électronique |
| prov du MB | Avis du comité de révision 2025 |
| Relations avec les municipalités | Bulletin 2024-15 - Remboursement de la taxe scolaire |
| Relations avec les municipalités | Avis MEDIP |
| MRM MB | réponse à la résolution 2024 |
| CPGS MB | réponse à la résolution 2024 |

| | |
|--------------------------|------------------------------|
| Sécurité publique Canada | réponse à la résolution 2024 |
| | |

11 Affaires en cours / Ongoing Business

11.1 Développement d'affaires/visites / Business Development/Visits

11.2 Inondations / Flood Events

12 Rapport de la directrice générale / CAO Report

N° de résolution : 24 096

Proposée par : Émile Rémillard

Appuyée par : Paul Sabourin

IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte le rapport de la directrice générale du 15 mai 2024 tel que présenté.

ADOPTÉE

13 Huis clos / In Camera

N° de résolution : 24 097

Proposée par : Louis Duval

Appuyée par : Harold Janzen

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la M.R. de Montcalm se constitue en comité plénier à huis clos pour discuter de questions juridiques.

ADOPTÉE

13.1 Huis clos - clôture / In Camera - Return

N° de résolution : 24 098

Proposée par : Harold Janzen

Appuyée par : Jean Barnabé

IL EST RÉSOLU QUE le comité mette fin au huis clos et reprenne la réunion ordinaire du conseil.

ADOPTÉE

14 Levée de la séance / Adjournment

N° de résolution : 24 099

Proposée par : Louis Duval

Appuyée par : Paul Sabourin

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de Montcalm autorise et confirme toutes les instructions et directives à la direction, et les questions reçues à titre d'information;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE cette séance soit levée et que la prochaine réunion ordinaire du conseil ait lieu le 12 juin 2024 à 8 h.

Levée de la séance : 13 h 30.

ADOPTÉE

préfet

directrice générale